



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031105

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 16/02/2025 17H20 C:013469 I:04926
V/REF : MAIL DU 17/02/2025
V/Appel du Dimanche 16/02/2025 a 17H20

S.G.P.J
Sté Gestion du Point du Jour
72-74 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

IMMEUBLE : LE BOIS GENTIL
28, RUE DE CHAMPVERT
69005 LYON

Vaulx en Velin, le 20 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N28 CHAMPVERT - LOGEMENT DE MME LELARGE - TEL:*06 30790648*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR REMONTEE D'EAU PAR LES EVACUATIONS DE SA CUISINE
/ LU 17/02/25 A 08H22-
RECU MAIL DE M LESTRA -
BONJOUR,
NOUS VOUS CONFIRMONS NOTRE ACCORD POUR LA PROGRAMMATION D'UNE INTERVENTION DES CE JOUR AFIN DE SOLUTIONNER LE PROBLEME.
MME LELARGE (EN COPIE DE LA PRÉSENTE) A TOUS POUVOIR POUR VALIDER CES INTERVENTIONS INDISPENSABLES (DÉBOUCHAGE DE LA TRAINASSE).

Donneur d'ordre : M. E LESTRA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé d'une pompe haute pression.

LE 16/02/2025 A 18H30 :
REPERAGE ET RECONNAISSANCE DU CHANTIER.
RECHERCHE DU PIED DE COLONNE SITUE DANS LE VIDE-SANITAIRE D'UNE HAUTEUR DE 1,20 METRE.
LA TRAINASSE EST BOUCHEE SUR 30 METRES.
ELLE PASSE DANS UN TABOURET PROFOND DE 5 METRES.
NECESSITE D'UNE INTERVENTION DEMAIN EN ACCORD AVEC LES OCCUPANTS.

LE 17/02/2025 A 15H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 TECHNICIENS
MISE EN PLACE DU MATERIEL EN VIDE-SANITAIRE
OUVERTURE DE LA TRAPPE EXISTANTE SUR TRAINASSE
LA TRAINASSE EST EN CHARGE DE GRAISSE
DEBOUCHAGE ET CURAGE HAUTE PRESSION DE LA TRAINASSE
CONTROLE ECOULEMENT AVEC LE LOCATAIRE - RAS
FERMETURE DE LA TRAPPE ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 18/02/25 a 11H16 M. E LESTRA



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5031105

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

MP LCOMPTER EMAIL en CC le 16/02/25 a 22H12 hpetit@cogerim-sgpj.fr

MP LCOMPTER Email envoyé le 16/02/25 a 22H12 M. E LESTRA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88	152,88
2,25	H.Ouvrier Qualifié Curage le 16/02	1	67,40	151,65
2,25	Sup.H.100%-Ouv.Qual.Cur.+20h-Sa+12h-D/FJ	1	67,40	151,65
3,25	H(s)2ème personnel	3	62,01	201,53
3,25	H.Véhi.HP 100L/200B 1 opérateur le 17/02	4	170,03	552,59
TOTAL H.T.				1239,42
T.V.A. a 10,00%				123,94
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1363,36</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.